(Payable d'avance):

3 mois; 8 fr.; 10 fr.; 12 fr. 6 mois; 45 fr.; 19 fr.; 22 fr. In an; 30 fr.; 36 fr.; 40 fr.

Le Peuple Souvernin denne les nonvelles 24 heures avant les joursaux de

On s'abonne, à Lyon, au Bureau du Journal, et à Paris. chez LEJOLIVET et Cor rue Notre-Dame des-Victoires, 46.

Les Annonces se paient 25 a., et les Réclames 40 c. la lignes

L, on, le 12 Germinal an I.VII.

(De l'ère chrétienne, 31 mars 1849.)

II y a un an.

Il y a aujourd'hui un an qu'a paru le premier numéro du-Peuple Souverain. Que de chemin nous avons fait en arrière depuis ce jour ! que d'événements se sont passés! et pour qui ne voit les choses qu'à la surface, avec quelle victoriense habileté les royalistes semblent s'être ménagé les chances d'un prochain triomphe!

L'idée du progrès, calomnieusement défigurée, est devenue une injure; les convictions républicaines sont des titres à la proscription. La conspiration monarchique réinstallée dans toutes ses positions, déguise à peine ses projets, ses espérances de trahison. Il n'y a que sympathies et louanges pour les bombardeurs impériaux qui menacent nos frontières; il n'y a que calomnies et persécutions pour les défenseurs de la République.

Jamais pareil spectacle n'avait été donné au monde d'un gouvernement subsistant contre le gré de ses gouvernants. Et cependant nous le déclarons avec une foi plus 'ardente et 'plus éclairée qu'il y a un an, la République française durera, résistera à tout, aux ennemis du dehors comme aux traîtres du dedans, parce que tous ces hommes d'intrigues sont trop lâches pour nous attaquer ouvertement aujourd'hai et parce que demain est à nous. Demain c'est l'avenir, et l'avenir est à l'idée et au progrès. Ils le savent bien, les malheureux; moins que nous peut-être ils se font illusion sur leur passagère victoire, ne nous le prouvent-ils pas assez par la frayeur que leur inspire toute discussion et toute lumière.

Il y a un an, la presse démocratique avait pour elle les vainqueurs; est-ce que messieurs de la Gazette et du Courrier ont été gênés dans leurs manifestations monarchiques?

Aujourd'hui notre gérant est en prison.

Depuis 1815 cependant, les patriotes avaient une bien terrible revanche à réclamer, il devait y avoir bien des haines entassées au fond des cœurs, combien de têtes avaient blanchi dans vos prisons, combien de notre sang avait rougi vos échafauds! Mais vous, les oppresseurs de la veille, vaincus de Février, montrez-nous donc vos victimes, dites-nous donc quelles persécutions et quelles violences peuvent excuser votre acharnement et vos haines.

Vous avez peur, peur d'une plume qui écrit, peur d'une voix qui parle, et pour supprimer cette plume, pour étouffer cette voix il n'y a pas de lâches et misé ables moyens devant lesquels vous reculiez. Vous etes bien toujours les mêmes que vous vous appeliez Polignac, Guizot et Feon Faucher. Mais ce qui ne

change pas non plus, c'est la vérité, et la vérité est avec nous. Nous disions il y a un an qu'il fallait se défier de voire sincérité. Le présent répond pour nous. Nous avons dit anx hommes du National que leurs tendresses pour la rue de Poitiers était une trahison de la République, qu'on leur demande aujourd'hui à eux-mêmes ce qu'ils n pensent. Nous avons dit à nos frères aveuglés qui croyaient la générosité et à une valeur héréditaire, qui votaient au 10 décembre pour l'amnistie et contre les traités de 1815, nots leur avons dit : regardez avec qui vous votez. Bourges, les pontons, l'échafaud relevé, Milan, Turin, sont aujourd hui de réponses trop comprises.

Eh bien! nous disons maintenant, sans craindre que le démenti vienne de leur part, qu'il ne manque à cès implacables, à ces incorrigibles ennemis, qu'un peu d'audace pour renverser la Constitution et appeler les Cos ques.

Depuis un an nous avons donc en le malheur d'avoir bien souvent raison, mais en ce monte il en coûte toujours pour

C'est donc en prison que notre gérant passera le jour anniversaire de la fondation du Peuple Souverain, mais il y sera dans la cellule de Kersausie et avec le plaidoyer de Raspail. Il y sera surtout avec l'inébranlable conviction que l'idée marche et que le progrès ne s'arrête pas ; il y sera avec cette douce consolation que les sympanies de la démocratie lyonnaise, pour le journal qu'il a fondé, grandissent à chaque obstacle et se ravivent à chaque persécution.

Aujourd'hui donc , comme il y a un an , le Peuple Souverain criera: VIVE LA RÉPUBLIQUE!

Il n'y a pas autant de dissérence que l'on pourrait croire entre les gouvernants de certains royaumes et les gouvernantes de certaines maisons. Partout le même usage ou plutôt le même abus de cette autorité factice qu'on leur confie pour le maintien de l'ordre, de la paix et la propag tion des bons principes que l'on cherche à inculquer aux peuples et aux enfants. A chacun son système : ici la ruse, ailleurs la violence, plus loin le mensonge ou l'intimidation. C'est tonours et partout la faiblesse étayée de la force, qui commande et se montre impunément capricieuse et cruelle, à coups d'épirgles ou de canons. Mais, de toutes parts, les disciples murmurent et se regimbent contre ce pouvoir arbitraire; ils refusent de passer sous le joug et, vienne le temps, ils échappent aux rois, aux régents, aux pédagogues, aux gouvernants et aux gouvernantes, en prenant, comme on dit au collège, la clé des champs!

Passe encore pour l'enfance qui a les bons parents pour se consoler de la férule et des mauvais traitements; mais le peuple adolescent, le peuple homme ne doit-il pas être affranchi de cette étrange tutelle, imposée par un démon ennemi de sa liberté et de son repos, tutelle qui semble composée de furies, soufflant partout la discorde et se chargeant de la vengeance des rois!

Etait-ce là ce conseil de famille qui devait présider aux intérêts de tous, peser les droits de chacun et parler et agir, comme dit la formule de justice, sans haine et sans crainte! Que signi-fient ces tentatives d'absolutisme, quand il est avéré qu'aujourd'hui, il n'y a de puissance absolue qu'au ciel, d'où pleut, quand il plaît à Dieu, des codes et des lois? Est ce que l'on peut, désormais obéir aux lois que font les hommes, dès que ces hommes prennent le titre de gouvernants? Ce n'est plus, comme a dit Béranger, une cloche qui les étourdit, mais une vapeur maligne qui remplit leurs oreilles et fascine leurs yeux. Une autre Circé change pour eux la forme humaine, et ils croient commander à des bêtes de somme, à des ânes et à des pourceaux.

Il est temps que la dignité de l'homme se relève de cette humiliation, qu'elle se révèle, se manifeste et justifie l'élection du Christ! Quelle réalise cette parole d'égalité : « Il n'y a parmi vous ni premier ni dernier! » Non, il n'y a ni premier ni dernier, car il y a tout un peuple qui ne fait qu'un, et pas un d'entre le peuple n'a le droit de commander à tous, comme le berger à un troupeau. Pourquoi cette assimilation dégradante? pourquoi ce retour vers un passé honteux? pourquoi cette tendance coupable des gouvernants vers la royale unité?

D'une obligation de justice et de vigilance, d'une espèce de commissariat, ils veulent faire un commencement de dictature. Le pouvoir du peuple est passé entre les mains de mille représentants; dix veulent absorber ce pouvoir et le donner à un seul, qu'ils placeraient en haut de la pyramide, comme Gésar pardessus les décemvirs.

Non, Philippe et sa dynastie, non, Henri V et le droit divin, non, l'empire et son absolutisme ne peuvent revenir.

Viendrait plutôt le règne du czar, dont le nom aussi est l'2brégé de César; car, s'il faut le dire, quoique la pensée soit amère, l'esclavage des armes étrangères semble moins honteux à subir, la persécution moins sensible, les traitements moins rigoureux que ce qu'on nous prépare; car il n'y a pas de despotisme plus odieux que celui qu'on exerce au nom de la liberté.

Que fait l'étranger, pour soutenir son autorité? il emploie la force, il a des troupes, des citadelles, des canons! Mais il ne joint pas l'ironie à la cruauté, il ne retourne pas le fer dans la

Texilleton de Peaple Souverain.

L'HONNEUR DE LA FAMILLE.

XV. Jour de colère.

(Suite.)

Mais le jeune homme voit qu'une flamme immense s'elève en s'attachant au mur, gagne peu à peu du terrain, et va faire à la croisée un rideau que la main ne pourra soulever; il voit que dans une minute.... moins que cela peut être, il ne sera plus temps de sortir.

Il s'attache à la lance avec une ardeur féroce, et murmure en grincant des dents :

-- Ccci est à moi!

César défend sa proie avec la même furie; les deux frères, les mains crispées sur ce précieux morceau de bois, qui est la vie, engagent une lutte acharnée, dans laquelle ils se heurtent, se tordent, se ploient, tombent, se relèvent et tournoient ensemble, voyant tour-à-tour l'abîme de flamme et la fenêtre radicuse qui les appelle et leur ouvre les champs de l'espace.

Là, au sommet de l'incendie, c'était un duel affreux que celui, de ces deux hommes noircis, brûlés, se détachant en silhouette sombre dans l'atmosphère de pourpre; sur leurs têtes passent en grondant les nuages enslammés; à leurs pieds sont les vagues de feu, où quelques monceaux de débris s'élèvent comme de récifs battus par la tourmente.

A chaque seconde de retard le combat devint plus terrible; les lutteurs s'attachent avec plus de force à l'objet qu'ils veulent s'arracher ; ils y enfoncent leurs ongles et leurs dents écumantes; ils y suspendent tout

Enfin leurs forces s'épuisent; ils gémissent, se courbent se pencheut inondés de sueur... C'en est fait, l'un des deux va succomber! Celui qui conservera le dernier reste de vigueur verra tomber son frère et sera

Mais dans une dernière secousse, la lance se casse en deux et tombe dans l'abime... Les deux frères s'arrêtent soudain. Après ces efforts convulsifs, ils sont

tout-à-coup immobiles, pétrifiés. Seuls, sur ce point culminant du désastre, ils se regardent avec une expression de haine indicible.

Guillaume, qui s'est vu tout à-coup perdu par son frère au moment ou il s'enivrait d'espérance, pense pour se venger à le précipiter dans la fournaise ardente. César a la même idée ...

Voir les numéros du 9 janvier au 28 mars.

Tous deux lisent en même temps u fond de leurs âmes et se mau-

Puis s'élançant l'un sur l'autre, ils s'charnent à se renverser mutuel-lement. Il ne s'agit plus de savoir lequel des deux pourra vivre, mais lequel pourra se venger.

La eucore le sort les trompe. En toupant l'un sur l'autre dans d'horribles étreintes, ils se sont trop approeles du bord, l'appui vient à manquer sous leurs corps enlaces, qui taus ent en un seul poids...

Le bruit de leur chute retentit sous ces voûtes de flammes ; ils s'agi-

tent un instant dans des convolsions avoces et meurent embrassés dans un même linceul de feu....

Cependant, Isabelle respire encore, t le vieillard est toujours debout immobile sur des faisceaux de débris armories : il voit , sans changer de visage, la marche du sinistre qu'il a cusé; on dirait une de ces belles statues dont chaque ligne de marbre exrime la passion dans l'immobilité. Comme si cet homme imposait mme aux éléments, les slammes qui l'entourent s'éloignent de lui, perchant humblement leur panache d'étincelles, et viennent ramper à ses peds.

Isabelle, que nous avons vue éten ue non loin de son père sur les décombres, est demeurée la sans mouvement : elle déploie au moins dans son supplice le courage de l'inertie. Mas, au moment on ses deux fils tombent près d'elle, le bruit resonne lans son sein ; elle se dresse en sursaut et les regarde expirer... Ses y'ux s'agrandissent, flamboient et s'égarent: on voit que la raison l'abandonne, que son âme s'en va avec la vie de ses enfants. Elle pousse des cis sauvages, et se rejette éponvantée sur sa couche de pierre.

Pendant longtemps le feu, le vent, leboulement de la ruine font entendre leur fracas autour d'elle sans cuelle s'en apercoive. Elle ne sait plus où clle est, lorsqu'ane lame de fet passe au-dessus du tas de débris où elle est étendue. L'âme d'Isabelle est éteinte, toute force morale a cessé de la soutenir; il n'y a plus dans cette femme qu'un être vivant qui sent le contact du feu, souffre et s'épourante...

Elle se lève et bondit par toute la raire. Une peur horrible la pousse, la transporte; cette grande figure livide, échevelée n'est plus que l'expression vivante de la terreur; ses yest rellètent la lueur de l'incendie comme un miroir ardent... Une force fraturelle la ranime; elle uage dans cette mer de flamme, gagne le sommet des murs écroulés, et s'élance de l'un à l'autre avec la vélocité, l'adresse d'une bête fauve; l'instinct de la vie lui imprime une vigueur surhumaine.

En ce moment aussi l'incendie redouble de fureur, comme pour lutter

Les vêtements enflammes, toute poircie, étouffée de fumée. Isabelle est atteinte par un coup de vent qui la fait vaciller sur un pie de ruines... mais cette même raffale ouvre devant elle un rideau de feu, et lui montre une des quatre grandes murailles qui, au même instant, s'ébranle, puis ouvre une vaste éch merure, au milieu d'un tour ilon de poussière.

Isabelle redouble d'efforts, monte de ruine en ruine et touche à la brèche, qui domine de vingt pieds de hauteur le sol embrasé.

Elle va s'élancer au dehors .. mais... la poussière l'aveugle, elle passe les mains sur ses paupières pour l'écarter. Comme elle rouvre les yeux, une vision étrange apparrait devant elle

sur la brèche même. Ah! son amant! dont la figure se détache en brun sombre dans l'orbe de poussière ardente, et éclate d'un rire affreux.

- Ali !... Ali !... c'est encore toi, dit-elle. - Tu t'en souviens, répond l'Arabe, c'est l'incendie de ce château que je rêvais... que je voulais allumer pour mourir dans ce gouffre de vengeance... c'était la tombe que j'avais choisie... J'ai vu de loin la flamme, je suis accouru... Ces murs brûlent, jour de gloire, je te salue! Dieu des

- Encore toi! répète Isabelle, toi!.. c'est l'enfer! - Viens, dit-il.

Et il la prend dans ses bras.

Serrant Isabelle sur son sein, dans une dernière étreinte d'amour que sa joie séroce rend passionnée comme autrefois, l'Arabe s'est précipité avec elle dans le gouffre de-feu...

Ainsi, le comte de Caumont, du haut de son trône mortuaire, voit expirer autour de lui toute sa famille qu'il a condamnée. L'incendie l'environne sans l'atteindre : les lames flamboyantes se balancent, s'abaissent et se retirent lentement devant lui.

Pendant toute la nuit, les restes du château achèvent de se consumer: les murailles diminuent de hauteur, et au point du jour les antiques créneaux du castel sont effacés dans le miroir de la Méditerranée ; l'horizon pénètre dans l'enceinte séculaire, les derniers flots de fumée s'en vont doucement dans les airs; la place de l'incendie n'est plus qu'un immense amas de cendres noires, où se dessinent quelques blancs ossements dans la forme vague de squelcttes humains.

Préservé par miracle, le comte de Caumont resta seul vivant sur ces ruines. Il fut sauvé en récompense... ou en punition de son immense sacrifice à l'honneur de sa famille.

Le vicillard demeura toujours attaché à ce sel où fut la bastide. Avec le temps, le lierre rejoignit quelques fragments de muraille demeures debout et lui reforma un abri ; des plantes sauvages vinrent couvrir le sol sous ses pas : une seconde vicillesse, semblable à l'éternité sur la terre, commença pour lui en ce lieu ..

C'était là qu'on le voyait chaque jour, assis à l'ombre d'un antique pilastre, flottant entre la raison et la folie qui avaient tour à tour possédé son esprit, regardant fixement, sur le gazon sillonné de longues tiges de roses, des ossements croisés devant une tête de mort.

Clemence ROBERT.

FIN.

trictisme longe port.

plaie, il tue. Il n'étouffe pas en seignant d'embrasser, il ne donne point un scepare de roseau, une couronne d'épines au Peuple souverain, il n'invoque pas le faux témoignage, il dédaigne le blasphême et ne jure pas devant Dieu le maintien d'une République qu'il brûle d'anéantir.

Correspondance spéciale.

De l'Assemblée nationale, le 27 mars 1849.

Il n'y a rien de bien intéressant depuis quelques joors à l'Assemblée, cependant il vient de se passer un fait qui mérite d'être consigné : Il ne s'agit pas d'une question politique, mais d'une question d'économie sur les chemins de fer. Tous les malthusiens se sont donnés le mot pour demander des fonds au nom des ouvriers sans travail, mais on ne s'y laisse pas prendre sans doute, Voici la vérité : Tous les ouvriers que le gouvernement emploie ne seront pas renvoyés, la commission a pris ses précautions pour cela ; elle resuse donc devant la pauvreté de la République modéree d'entreprendre de nouveaux travaux publics, qu'on peut ajourner sans faire de tort à personne. Elle propose de faire une économie de 650,000 fr. On va voter au scrutin secret. An monsent de trancher la difficulté, les citoyens Ferrouillat et Auberthier sont bien ennuyes. ils ne savent comment voter : Que diront leurs électeurs ? Diable, le citeyen Mortemart n'est pas la, comment faire! Le citoyen Auberthier demande bien au citoyen Chanay comment il va voter, mais le citoyen Chanay, sachant qu'Auberthier vote toujours contre lui, garde le silence et cache son billet.

Ferrouillat jeste bien les yeux sur les quatre Montagnards pour voir la couteur de leurs billets, mais les Montagnards, comme le citoyen Chanay, les dérobent à ses regards. Comment voter, mon Dieu, comment voter; ils sont au désespoir.

Enfin le citoyen Mortemart apparail. Auberthier et Ferrouillat sont dans la jubilation, ils vont savoir enfin à qui ils ont à faire. Le citoyen Mortemant prend un billet bleu, le dépose dans l'urne; aussitét les citoyens Ferrouillat et Auberthier prennent chacun un billet bleu, et le déposent dans l'urne.

Demandez-leur pourquoi ils ont voté contre la commission. Je peuse qu'ils n'en savent rien.

pense qu'ils n'en savent rien. Mortemart flatté de la soumission intellectuelle de ses collègues, croit que c'est à la noblesse de sa race qu'il doit cet empire sur eux, it se redresse comme un preux chevalier, prend, d'une façon tout-à-fait princière, sa jumelle trouble , et promène un regard protecteur sur les deux fidèles. Il me fait l'effet d'un don Quichotte, dont Ferrouillat et Berthier C. P. sont les deux Pansa.

Condamnation de Proudhon.

Trois ans de prison et trois mille francs d'amende. Ils ont proportionné la sévérité de la peine à la puissance du joûteur. A demain les détails de ce monstrueux procès.

Liberté ! que tu as de peine à pousser tes racines dans le sol de France.

Les journaux bien pensants de notre ville se plaisent, depuis quelques jours, à parsemer leurs colonnes de plaisanteries surannées sur les banquets socialistes, le veau froid, le vin bleu et sur bien d'autres choses encore. Ils prennent à partie le citoyen Juif, dont l'éloquence facile et bien sentie, parce qu'elle vient du cœur, semble leur faire particulièrement ombrage.

Hélas! c'est encore la fable du renard qui avait la queue coupée. En effet, messieurs les honnêtes gens, il vous serait difficile, nous le comprenons, de paraître dévoués quand vous n'êtes qu'éguïstes, de parler de fraternité aux pauvres, quand vous ne songez qu'à éterniser leur misère, qu'à vivre de leurs sueurs; et ce n'est pas vous, surtout, grands couneurs de places lucratives, qui pousseriez la générosité jusqu'à refuser des fonctions honorables, pour ne pas déplacer un collègue, voire

Vous riez des choses les plus saintes, parce que vous n'eûtes jamais ni grandeur d'âme, ni générosité; vous ne comprenez rien au devenement, parce que votre ame n'est qu'un sépulcre. Lâches dans le péril, insolents et orgueilleux dans la victoire, véritables saltimbanques politiques, on vous a vus tourà-tour crier : Vive le roi! vive la ligue!

Vos plaisanteries nauséabondes n'atteignent même pas ceux à qui elles s'adressent, et nous n'eussions pas daigné les relever, s'il n'était à propos de rappeler à certaines gens que la presse est un sacerdoce, et que les hommes qui se posent en modèles, doivent avant tout se respecter eux-mêmes.

Demain, nous commencerons en feuilleton la publication d'un nouveau roman, Un Secret, par Auguste Arnould, un de nos meilleurs écrivains.

Demain, nous donnerons en supplément à nos lecteurs, le plan lithographié de la salle des assises de la haute-cour de Bourges.

Mardi prochain, en sus du numéro qui paraîtra à l'avenir chaque semaine, nous donnerons la suite des lettres du citoyen représentant Joigneaux au campagnes et autres discours pour la propagande électorale.

Nouvelles d'Italie.

TURIN, 28 mars. - Hier, sur les einq heures, les troupes de la garnison ont défilé sur la place Castello, en présence du du duc de Savoie et du général de Sonnaz, elles out prêté serment au nouveau roi Victor-Emmanuel.

Ce matin, la garde nationale a prêté le même serment en présence du roi , arrivé hier dans la soirée.

On assure que Ramorino, que l'on disait fusillé, est arrivé ce matin même à Turin, suivi de six carabiniers.

Le roi Emmanuel a adressé aux habitants une proclamation par laquelle il les invite à raffermir les institutions constitu-

Les forces de l'ennemi ne dépassent pas trente-deux mille hommes.

Voici quelques-unes des conditions de l'armistice :

« La paix suivra cette suspension d'armes; les légions polopaise et lombarde seront licenciées.

Le territoire entre le Pô , le Tésin et Sesia sera occupé par

les Autrichiens; trois mide hommes entreront dans Alexandrie. « La route de Valenza, à Alexandrie restera ouverte aux en-

· L'armée sarde se a remise sur le pied de paix.

· Les prisonniers seront rendus. .

Sicile. - Les Siciliens refusent d'entrer en accommodement avec le roi de Naples; ils n'acceptent pas non plus la médiation anglo-française,

On suppose, que les hostilités ont dû commencer à Catane.

NAPLES. -- La dissolution de la chambre a indigné la population contre le gouvernement. La présence de nombreux corps de troupes peut seule empêcher une révolution.

On a arrêté 60 jeunes gens qui se disposaient à partir pour aller défendre la République romaine.

VENISE. - Le général Pépé à quitté la ville, le 20, pour se rendre à Chioggia, où il transporte son quartier-général La flotte vénitienne, sous les ordres du contre-amiral Bua, se compose des vaisseaux la Lombardia, le Veloce, l'Independenza, des briks le Crociato et St-Marc et du pyrescaphe Pie IX.

FLORENCE, 24 mars. - Aujourd'hui a eu lieu l'ouverture solennelle de la Constituante toseane.

FERRARE, 23 mars. - Nous apprenons que les troupes vénitiennes, au nombre d'environ six mille, ont fait une sortie dans la direction de Padoue et out battu vigoureusement les Autrichiens qui se sont retirés à cinq lienes de là.

- Charles-Albert est arrivé à Antibes.

Lettre de Bourges.

Bourges, le 29 mars 1849,

Le procès de Bourges est fini, ou peu s'en faut. Si l'on en excepte une vigoureuse réplique que le citoyen Blanqui doit faire au ministère public , tout est dit sur cette affaire. Réquisitoire, défense, tout est terminé, et ce qui reste à entendre, n'est plus guère que la monnaie de ce que nous avons entendu.

Je ne dirai rien de ce réquisitoire à trois têtes qui a eu pour porte-voix le procureur-général Barroche et les avocats-généraux Royer et Chenevière. Jamais, peut-être, la médiocrité de réquisiteurs haineux ne sit de plus tristes efforts, pour transformer des innocents en coupables. Jamais une société décrépite n'ent des défenseurs plus dignes d'elle que ces trois foudres d'éloquence que je viens de nommer.

Mais au-dessus de ces débats, à côté du silence noble et courageux de Barbès et d'Albert, s'élève la parole solennelle du grand citoyen qui a su transformer son banc d'accusé en

une tribune d'accusation. Oh! qu'on la comprend lien cette haine des impuissants du lendemain révolutionnaire en face de ce qu'il élève, dont la hauteur devait faire éclate davantage encore leur néant. Raspail devait être leur ennemi à ces nullités prétentieuses et arrogantes qui prétendent personnifier la République parce qu'elles ont eu le pressentment confus des vérités que la République doit réaliser. Vojez-le donc cet accusé. Il se lève, calme, ferme, comme cet homme dont parlait un poète latin, impassible au milien des teppêtes. C'est Raspail, il va parler, il parle et sa logique inflexible détruit du premier coup l'échaffaudage ridicule d'une accisation dérisoire. Mais cela ne lui suffit pas. Ce n'est pas asser pour lui de démontrer jusqu'à l'évidence que ni directement ni indirectement il n'a trempé dans une atteinte portée au sufrage universel. Sous les dehors de l'accusation, il cherche le serpent tentateur qui a su entraîner dans les cachots de la République ceux qui, pour le triomphe de la République, avaient longtemps gémi dans les cachots de la monarchie.

Oui, s'écrie Raspail, oui, le 15 mai il y a eu complet. Oui, on a voulu transformer en une manifestation coupable une belle et splendide manifestation populaire. Une main perfide a tout organisé, tout préparé, et cette main.....

Mais nous devons nous arrêter ici et re ivoyer notre labeur au texte même de la magnifique défense de Raspail.

Le jury, l'auditoire, la cour elle-même, la cour composée de ces vieux magistrats de Louis-Philippe, bronzés à l'endroit des sentiments démocratiques, tout le monde dans l'enceinte de la haute cour était sous lempire de cette parole élevée, puissante, qui devra faire frissonner plus d'un grand personnage sous ses lambris somptueux.

Non-seulement, après cette défense, Raspail reste innocent de toute pensée d'attentat mais encore deux hommes sont marques au front d'un stignate ineffaçable.

Ces deux hommes, je ne veux pas tracer ici de ma main leurs noms. Helas! depuis e 15 mai, les événements ont marché de telle sorte que nou nous trouvons presque forcément aujourd'hui les alliés de conx qui hier encore étaient nos ennemis. Ils reviennent à nois parce qu'ils se sentent menacés à leur tour. Les insensés! arrès avoir été portés au sommet du pouvoir par le flot populaie, ils ont voulu comme ce roi de l'antiquité, placer leur trons sur la route de l'Océan, et ils ont dit à la vague : Tu n'iras pas plus loin. Poussant jusqu'au bont leur folie, comme ce roi insens, ils ent fait battre l'Océan qui restait sourd à leur voix. Sous leurs coups l'écume a rejailli. C'était du sang! du sang français qui a souillé leurs mains. Mais le flot a monté, il a monté toujours, si bien qu'eux restant immobiles, ils sont aujourd'hui submergés par cet océan de vérités qu'ils ent méconnu. Alors, pour se sauver, ils font mine de reconnaître et d'abjurer leurs erreurs, ils nous tendent les

Mais revenons au discours du citoven Raspail. L'effet en a été tel qu'en conscience nons doutons qu'il se rencontre même dans ce jury irrégulier vingt-quatre hommes capables de répondre, dans leur conscience : Oui, les accusés sont coupables!

Oh! pourquoi notre voix ne peut-elle pas parvenir jusqu'à ces jurés qui tiennent entre leurs mains le sort peut-être de notre pays! Nons lui dirions : Fermez , fermez par votre verdict favorable mais consciencieux, l'ère des vengeances et des représailles. Jetez sur la France un immense voile de concorde et de conciliation. Rendez à la liberté, à la vie, ces martyrs de la démocratie, et, sachez-le, vous aurez plus fait pour la conservation momentanée de cette société, dont la chûte vous effraie, qu'en fécondant par les larmes de nouvelles victimes les vérités sociales qui germent et fermentent au sein du peuple.

Mais notre voix ne doit pas arriver jusque-là, et d'ailleurs ce qu'elle dirait aux ures leur a ele dit dejà par l'énergique de-

fenseur de Sobrice, le cite yen Baud , dont la plaidoirie restera comme un modèle de franchise et de courage; cela leur sera répété par le citoyen Auguste Rivière, cet avocat obligé de tous les démocrates persécutés. Que leur verdict soit donc tel que leur conscience le leur dictera, et qu'ils soient ou comptables du bien qu'ils auront fait ou responsables du mal qu'ils n'auront Gustave NAQUET. pas empêché.

HAUTE COUR DE BOURGES.

AFFAIRE DU 15 MAI.

Présidence du citoyen BÉRANGER.

Audience du 29 mars. L'andience est onverte à 10 heures et demie.

Me Gaillot s'attache à démontrer que Quentin est tout-à-fait étranger à ce qu'on nomme l'attentat du 15 mai. Il réfute tous les témoignages à charge en faisant ressortir la contradiction qui s'y remarque. Il prétend que c'est le citoyen Pascal Duprat qui a fait insérer dans la Réforme un compte-rendu inexact de sa déposition.

Le défenseur s'élève avec énergie contre l'imputation de menaces contre Lacordaire qu'on a fait peser sur Quentin. En ce qui concerne la démarche de Quentin au Luxembourg, le défenseur l'attribue au désir de son client de preserver un monument public contre tonte atteinte.

Après une péroraison quelque peu empreinte d'un royalisme modéré, mais où respire cependant un véritable esprit de conciliation, le défensear sollicite du jury un verdict d'acquittement, non-sculement pour Quentin, mais pour tous les accusés du 15 mai.

Villain. - Comme le citoyen Elouin veut s'en aller, je lui demande s'il sait dans quelle intention je suis allé à la préfecture le 15 mai.

Elouin. - Je ne sais pourquoi le citoyen Villain est venu à la préfecture de police, mais je sais positivement qu'il n'avait pas de mauvaises

Le président. — La parole est au défenseur de Degré. Me Pisard. — Ce fut un malheur pour l'homme au costume de pompier, qui devint des lors la personniscation même du mouvement dans lequel son casque l'avait fait remarquer et qui fut pris comme le jonet de tous les bruits malicieux et des plaisanteries de chaque jour. Il fut chaque matin, et sous tontes les formes, servi en pature à une population avide qui se vengeait beaucoup en riant un pen. Si vous avez lu quelquefois notre histoire contemporaine aux devantures des vendeurs d'estampes, vous avez pu voir une magnifique gravure représentant l'envahis-sement de l'Assemblée nationale. A la tribune, et plus haut que tous les autres, est placé un pompier, brandissant son sabre nu. Dans un roman, le plus populaire de notre époque, tout un chapitre est consacré à ce même pompier, et nous le montre courant à l'Hôtel-de Ville après avoir violé l'Assemblée et installant de ses propres mains un de ces gouvernements provisoires que tous les orages politiques font naître dans notre pays. Cet homme n'est pas celei qui est sur ces bancs, il n'a jamais existé que dans l'imagination féconde de nos écrivains. C'est un des héros de ces épopées comiques dont le sens est profondément philosophique. Dieu qu'il soit dans l'ère des révolutions violentes une sorte de Don Quichotte qui marque leur dernière heure et qui soit leur dernier che-

C'est cependant sous l'impression de ces souvenirs que l'accusation à fait à Degré sa part de responsabilité.

Ici le défenseur examine rapidement les charges portées contre l'accusé Degré. Il termine ainsi :

Vous savez maintenant, citoyens, ce qu'était Degré et ce qu'il a fait. Vous vous êtes aperçus depuis longtemps que le fautôme poursuivi et arrêté sous le nom de pompier du 15 mai, s'était évanoui aux premières lueurs du débat judiciaire. Il a fallu cependant que Degré supportât pendant dix mois les rigueurs destinces à un autre et les tertures de cette immense hilarité qui éclataît de toutes parts autour du captif. Si vous l'avez vu à votre audience apporter moins de tristesse, si quelques éclairs de sa gaîté perdue ont passé parfois sur ses traits, c'est qu'il sent les approches de la liberté dont il n'a jamais douté. Dès les premiers jours, Degré m'a dit que l'heure de son jugement serait I heure de sa délivrance. Se serait-il trompé, citoyens jurés, et pourrez-vous vous demander seulement si Degré a eu un instant une volonté perverse et criminelle, seule base possible d'une condamnation. Vous n'êtes pas seulement les juges du fait, et il vous importe peu, à vous, qui êtes un tribunal supérieur par excellence, que l'on vous montre Degré à l'Assemblée et dans l'Assemblée. à la tribune, si l'on ne vous prouve pas qu'il ait voulu renverser un gouvernement et commettre un attentat. Vens n'avez pas reconnu Degréquand l'instruction vous le présentait déguisé en pompier, vous ne le reconnaîtrez pas davantage sous le déguisement de conspirateur.

Le président. - La parole est au désenseur de Larger. Larger, citoyens, est un ancien militaire, brave, sincère, intelligent :

Il y a cinquante ans, il eut été Augereau, Lecombe ou Masséna. Avez-vous vu comme il devançait son désenseur, le jour où déposait en termes choisis et apprêtés le témoin Guessard, quand ce témoin disait que Larger s'était repenti d'avoir accepté à Passy, lui ouvrier honnête et habile, le grade de chef de bataillon, comme il vous disait avec la sagacité que donne le cœnr, la différence qu'il y a entre se repentir et re-

Comme il s'est dressé sur son banc pour arrêter Borme dans ses nuations contre la mémoire du colonel Rey.

Après avoir passé en revue et démoli une à une toutes les pièces de l'acte d'accusation, le defenseur continue ainsi :

J'en ai dit assez pour assurer l'acquittement de Larger et pour lui assurer toutes les sympathies qu'il mérite, et qu'une méprise pourrait avoir ébraulées. Je veux rappeler en finissant, que le jour où il disait en pleine audience au témoin Guessard qu'il était prêt à lui faire raison comme déjà il en avait parlé, il faisait un acte de bravoure et non une provocation, lui, l'ancien militaire, n'a pas sur le duel les mêmes opinions, vous le comprenez, que la cour de cassation. dont la haute-cour émane, il parlait avec sa franche simplicité qui vous la fait remarquer tout d'abord. It heurtait d'autant plus les opinions de la cour, qu'il le faisait sans s'en douter et il ne vons restera, citayens, j'en suis sûr, que le souvenir de sa sincérité, et la preuve qu'il a en lui une nature ouverte et dévouée, celle enfin que lui avaient vue ses concitoyens le jour où ils l'ont tiré de l'atelier pour l'élever à l'houneur de comman ler un bataillon.

Vous le voyez, citoyens jurés, de toute l'accusation que reste-t-il? Rien. si ce n'est ces lambeaux que je m'élais promis d'en faire en bordant la désense de Larger. L'accusation est à présent balayée autant qu'elle avait été téméraire; il n'en reste, j'en suis sur, dans votre esprit, qu'une penséesalutaire à toute la désense. C'est que si l'accusation a pu se tromper au point de poursuivre Larger des efforts gémines d'une démonstration impossible, elle a bien pu se tromper aussi a l'égard des antres accusés. J'avais considéré Larger comme acquitté, et je maintiens cette pensée, malgré les impressions assoz pénibles que j'avais trouvées dans les paroles du ministère public. Je rendais hommage à votre caractère, car j'indiquais que déjà vous vous étiez dit que si Degré est acquitté c'est qu'il est sans opinions, tandis que Larger est poursuivi parce qu'il s'est montré fermement républicain. L'attitude de Degré à la chambre a été innocente, celle de Larger a été généreuse; on acquitte l'un et l'on poursuit l'autre avec une persistance inattendue, qui h'a d'autre raison d'être qu'une accusation de tendance et d'opinion.

Enfin, citoyens, le réquisitoire n'a-t-il pas mis le comble et la preuve au bout de son erreur, quand il saisait un tort à Larger d'être sorti de sa condition? Sommes-nous, oui ou non, en République? existe-t-il au théâtre de la vie civique d'autres distinctions que celle dela capacité dans l'intelligence et l'honorabilité dans les arts? Paroles intempestives, et contre lesquelles votre pensée proteste contre mes paroles. Le magistrat qui parlait au nom de la République fondée et immuable n'a pas assez assoupli on langage aux mœurs nouvelles que nous devons inaugurer. Faire un